

Loire Escapes



Prix 2022



Haute saison	Durée minimum disponibilité	Maison Du Hibou 12 Occupation max	Le Grenier 6 Occupation max	Les deux gîtes 18 Occupation max
11 – 24 Avr	2 nuits	€2289 par 7 nuits €4426 par 14 nuits	€1313 par 7 nuits €2313 par 14 nuits	€3243 par 7 nuits €6196 par 14 nuits
30 Avr -6 mai 23 Mai- 26 Juin		€360 par nuit	€207 par nuit	€509 par nuit
24 Juin– 9 Sept	5 nuits	€360 par nuit	€207 par nuit	€509 par nuit
19- 31 Dec	3 nuits	€360 par nuit	€207 par nuit	€509 par nuit
Mid Saison	Durée minimum disponibilité	Maison Du Hibou 12 Occupation max	Le Grenier 6 Occupation max	Les deux gîtes 18 Occupation max
1 - 10 Avr	Aucun	€246 par nuit	€146 par nuit	€353 par nuit
7- 22 Mai	Aucun	€1568 par 7 nuits	€933 par 7 nuits	€2251 par 7 nuits
11 -23 Juin	Aucun	€3034 par 14 nuits	€1641 par 14 nuits	€4208 par 14 nuits
10 – 3 Oct –	Aucun	€5767 par 30 nuits	€3112 par 30 nuits	€7992 par 30 nuits
Basse Season	Durée minimum disponibilité	Maison Du Hibou 12 Occupation max	Le Grenier 6 Occupation max	Les deux gîtes 18 Occupation max
3 Jan -31 Mar	Aucun	€195 par nuit	€103 par nuit	€268 par nuit
3 Oct – 18 Dec	Aucun	€1238 par 7 nuits	€661 par 7 nuits	€1709 par 7 nuits
	Aucun	€2395 par 14 nuits	€1164 par 14 nuits	€3202 par 14 nuits
	Aucun	€4551 par 30 nuits	€2207 par 30 nuits	€6082 par 30 nuits

A security deposit of Un dépôt de garantie de € 200 est payable dans le cadre du paiement final est retenu pour les dommages qui est remboursable 7 jours après le départ.

Un acompte de 25% est prélevé au moment de la réservation avec solde payable 3 semaines avant votre arrivée date

Les frais de nettoyage sont facturés en plus pour chaque séjour, €130 si les deux gîtes ont loué les deux gîtes, €70 pour le grand gîte et €50 pour le petit gîte s'il est loué individuellement, c'est pour un nettoyage standard de 2 heures. Des frais de nettoyage de €20 par heure seront déduits du dépôt de garantie si le nettoyage prend plus de 2 heures après le départ Le paiement s'effectue par virement bancaire.

€200 est payable dans le cadre du paiement final est retenu pour les dommages qui est remboursable 7 jours après le départ.